

fut le haut dignitaire du *koang-lou*, *Lou Tch'eng-k'ing*, qui, porteur d'un brevet, leur conféra ces dignités.

Quand *Ho-lou* ²⁾ mourut ¹⁾, un décret impérial ordonna qu'il fût enterré auprès de la tombe de *Hie-li* ²⁾; on inscrivit un résumé (de sa vie) sur une stèle.

vière *Hie* 嶺谿之谷 dans laquelle, au dire de *Lu Pou-wei*, *Ling-luen* trouva les bambous qui servirent à faire les douze tuyaux sonores; cf. *Se-ma Ts'ien*, traduction, tome III, p. 643, n. 1; le nom de l'arrondissement suivant évoque le souvenir de *Ling-luen* lui-même); b) arrondissement de *Ling-luen* 冷淪, établi dans la ville de *Se-lin* 俟麟; c) arrondissement de *Si-wan* 悉萬, établi dans la ville de *Fo-che-fou* 縛時伏; d) arrondissement de *K'ien-toen* 鉗敦, établi dans la ville de *Wei-la-sa-tan* 未臘薩旦; — 8° Gouvernement de l'arrondissement de *Yue-pan* 悅般, établi dans la ville de *Yen* 豔 du royaume de *Che-han-na* 石汗那 (qu'il ne faut pas confondre avec *Tche-han-na* 支汗那 = Tchagâniyân); ce Gouvernement régissait l'arrondissement de *Choang-mi* 雙靡, établi dans la ville de *Kiu-lan* 俱蘭 (Kourân); — 9° Gouvernement de l'arrondissement de *K'i-cha* 奇沙, établi dans la ville de *Ngo-mi* 遏密 du royaume de *Hou-che-kien* (Houdjikan = Djouzdjân) 護時犍 (K. *Hou-t'o-kien* 護特健); ce Gouvernement régissait deux arrondissements qui sont les suivants: a) arrondissement de *P'ei-li* 沛隸, établi dans la ville de *Man-chan* 漫山; b) arrondissement de *Ta-ts'in* 大秦, établi dans la ville de *Joei-mi* 睿密; — 10° Gouvernement de l'arrondissement de *Kou-mo* 姑墨 (K. *Ho-me* 和默), établi dans la ville de *Ta-mo* 怛沒 du royaume de *Ta-mo* 怛沒; ce Gouvernement régissait l'arrondissement de *Sou-i* 栗弋, établi dans la ville de *Nou-kie* 弩羯; — 11° Gouvernement de l'arrondissement de *Lu-ngao* 旅獒 (K. 挾擻), établi dans la ville de *Mo-ho* 摩喝 du royaume de *Ou-la-ho* 烏拉喝; — 12° Gouvernement de l'arrondissement de *Koen-hiu* 崑墟, établi dans la ville de *Ti-pao-na* 低寶那 du royaume de *To-le-kien* (Talekân, entre Balkh et Merw el-Roud) 多勒建 (K. du royaume de *Hou-mi-to* 護密多); — 13° Gouvernement de l'arrondissement de *Tche-pa* 至拔, établi dans la ville de *Tch'ou-che* 褚瑟 (K. *Ts'ou-che* 措瑟) du royaume de *Kiu-mi* 俱密 (les *Comedi* de Ptolémée, aux sources de l'Oxus); — 14° Gouvernement de l'arrondissement de *Niao-fei* 鳥飛, établi dans la ville de *Mo-k'oei* 摸達 (K. *Mo-t'ing* 摸廷) du royaume de *Hou-mi-to* (correspond au Wakhân actuel) 護密多; ce Gouvernement régissait l'arrondissement de *Po-ho* 鉢和 (mentionné par *Song Yun* et identifié par Marquart, *Erânšahr*, p. 223—224, avec le Wakhân), établi dans la ville de *So-le-so-ho* 娑勒色訶; — 15° Gouvernement de l'arrondissement de *Wang-t'ing* 王庭, établi dans la ville de *Pou-che* 步師 du royaume de *Kieou-yue to-kien* 久越得犍; — 16° Gouvernement de *Po-se* 波斯 (Perse), établi dans la ville de *Tsi-ling* 疾陵 (K. *Ling* 陵) du royaume de Perse.

Quand on examine de près cette liste des seize Gouvernements des contrées d'Occident, on voit qu'elle n'est qu'une partie d'une liste plus étendue; elle ne comprend en effet que le Tokharestan et les pays qui en dépendaient au Sud; elle ne traite d'aucune des régions de la Sogdiane et du Ferghânah qui furent cependant elles aussi incorporées dans l'empire chinois pendant la période *hien-k'ing* (656—660). Nous reviendrons sur ce sujet dans la quatrième partie de ce travail.

1) En 659; cf. p. 38, lignes 14—15.

2) Cf. p. 38, n. 3.